

2015-1384
2015-06-19

BUSAN[®] 1210

MICROBICIDE LIQUIDE

INDUSTRIEL

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
NO D'HOMOLOGATION: 16779**

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARANTIE:

BBAB (mélange d'esters de l'acide bromoacétique du 2-butène-1,4-diol).....80%

DANGER



POISON CORROSIF POUR LES YEUX ET LA PEAU

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

CONTENU NET: Litres; kilogrammes

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX: Ce produit est TOXIQUE pour les organismes aquatiques. Il ne doit pas être utilisé dans des circonstances lui permettant d'entrer dans les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les océans ou d'autres plans d'eau, ce qui violerait les règlements fédéraux ou provinciaux. Ne pas déverser l'eau traitée dans ces eaux. Ne pas contaminer l'eau ni les aliments pour humains ou animaux durant l'entreposage ou l'élimination du produit et son contenant. La nécessité d'avoir à se conformer aux lois applicables doit être évaluée avant d'utiliser ce produit.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Laboratoires Buckman du Canada, ltée.
351, rue Joseph-Carrier
Vaudreuil-Dorion, Québec J7V 5V5

**TÉLÉPHONE D'URGENCE 24 HEURES:
1-450-424-4404**

2015-1384
2015-06-19

Busan 1210 Microbicide Liquide est utilisé pour le contrôle des boues bactériennes et/ou fongiques dans les industries de pâtes et papiers.

MODE D'EMPLOI

NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques pendant le nettoyage du matériel ou l'élimination des déchets.

NE PAS rejeter les effluents contenant ce produit dans les égouts, les lacs, les ruisseaux, les étangs, les estuaires, les océans ou tout autre plan d'eau, sauf si les effluents ont été détoxiqués par des moyens appropriés.

Pour toutes utilisations, l'addition du produit devrait être faite à l'aide d'une pompe à dispositif mesureur, de façon continue ou intermittente.

INDUSTRIES DE PÂTES ET PAPIERS:

Le Busan 1210 Microbicide Liquide peut être ajouté à la pile raffineuse, à la pompe de mélange, au tritrateur ou à tout autre endroit propice à la formation des boues. Un dosage à intervalles réguliers et au moins une fois par jour est recommandé. Afin de bien répartir le produit dans le procédé, ajouter le Busan 1210 à un endroit où il y a une agitation suffisante.

DOSAGE: Commencer en ajoutant au système de 40 à 80 ml de Busan 1210 pour chaque tonne de papier produit. Lorsque le contrôle est atteint, réduire le dosage à un niveau nécessaire pour maintenir le contrôle biologique désiré. Consulter le fabricant pour tous services techniques.

Ce produit ne doit pas être utilisé dans la production de papier ou de carton destiné à l'emballage alimentaire ou dans les endroits où la nourriture est entreposée, manipulée ou traitée.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Nuisible à fatal si avalé, inhalé, ou absorbé par la peau. Corrosif pour les yeux et la peau. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements, ainsi que toute contamination des aliments. Ne pas inhaler les vapeurs du produit. Les travailleurs qui manipulent le concentré, qui entrent en contact avec l'eau de traitement ou qui sont chargés du nettoyage, de l'entretien et des réparations doivent porter une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon long, des lunettes de protection étanches ou une visière et des gants à l'épreuve des produits chimiques. De plus, si les lieux ne sont pas bien ventilés, les préposés au mélange et au chargement doivent porter un respirateur muni d'une cartouche anti-vapeurs organiques approuvée par le National Institute for Occupational Safety and Health (NIOSH) avec un préfiltre approuvé pour les pesticides ou une boîte filtrante approuvée pour les pesticides. Pendant le nettoyage, l'entretien et les réparations, les travailleurs doivent porter un respirateur muni d'une cartouche anti-vapeurs organiques approuvée par le NIOSH avec un préfiltre approuvé pour les pesticides ou une boîte filtrante approuvée NIOSH pour les pesticides. Se laver les mains et le visage avant de manger, boire, fumer ou utiliser la toilette. Tenir éloigné de toutes sources de flamme. Maintenir le contenant fermé lorsque non-utilisé. Des rougeurs ou des boursouflures peuvent apparaître sur la peau lorsque le produit concentré reste en contact avec la peau. Ne pas réutiliser le contenant vide. Pour maintenir un produit de qualité, entreposer à des températures inférieures à 60 °C.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avalier. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Avis au médecin: La probabilité de dommages aux muqueuses suite à l'absorption du produit, pourrait contre-indiquer le recours à un lavage gastrique. Éviter les alcools et les produits contenant de l'alcool.

ÉLIMINATION

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

- 1) Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement.
- 2) Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.